

# Fiche Technique : audit réglementaire environnemental

## Côte d'Ivoire

### Objectifs de la mission

Mission de conseil opérationnelle visant la mise en conformité rapide et pérenne des sites, alignée aux exigences nationales et aux bonnes pratiques (ISO 14001, PGES).

- Identifier les obligations applicables et les écarts réels (documents, terrain, entretiens).
- Qualifier les risques (gravité, probabilité, exposition aux sanctions) et hiérarchiser les priorités.
- Fournir une feuille de route priorisée et chiffrée (plan d'action, responsabilités, jalons).
- Sécuriser la maîtrise des risques juridiques, la performance QHSE et la crédibilité auprès des autorités/bailleurs.
- Préparer sereinement les contrôles et audits externes par une preuve robuste et traçable.
- Intégrer l'audit dans la gouvernance (comités QHSE, revues de direction, indicateurs, budgets).

L'audit est conçu comme un outil de pilotage et de décision, pas un simple contrôle documentaire. Livrables clairs, preuves vérifiables, actions exécutables.

### Cible / Bénéficiaires

- Exploitants d'installations classées, usines agroalimentaires, carrières, parcs immobiliers, plateformes logistiques.
- Sites en zones industrielles et portuaires (Abidjan, Yopougon, Vridi, San Pedro) ; chantiers BTP ; agro-industries ; secteurs miniers.
- Groupes multi-sites en Côte d'Ivoire et en Afrique francophone souhaitant harmoniser leurs pratiques.
- Directions générale et QHSE, responsables d'exploitation, maintenance, logistique ; comités d'audit et parties prenantes (bailleurs, donneurs d'ordre).

### Durée de la mission

La durée dépend du nombre de sites, de la complexité des installations et de la disponibilité des preuves. Référence indicative pour un site de complexité moyenne :

| Phase                           | Objectif principal                                                        | Durée        |
|---------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Cadrage & collecte documentaire | Définir le périmètre, recenser les documents, cartographier les exigences | 1–2 semaines |
| Visites de terrain & entretiens | Constats in situ, mesures, vérifications croisées avec les preuves        | 1–2 semaines |
| Analyse & restitution           | Matrice de conformité, plan d'action, séance d'arbitrage                  | 2–3 semaines |

Les campagnes de mesure et vérifications externes sont planifiées en parallèle pour ne pas retarder la restitution.

## Démarche / Méthodologie

---

Approche séquencée, fondée sur la confrontation textes–preuves–réalité terrain, avec livrables actionnables et gouvernance claire.

### 1) Cadrage

- Clarification du périmètre, objectifs, livrables et calendrier.
- Cartographie des exigences (textes, autorisations, prescriptions, normes).
- Assignation des responsabilités internes pour chaque exigence.

### 2) Collecte documentaire

- Recensement des preuves clés (autorisations, EIE/PGES, registres, contrôles, plans d'urgence).
- Préparation de check-lists de visite orientées résultats.
- Lien explicite entre exigences et preuves (traçabilité).

### 3) Visites de terrain & entretiens

- Observation en régime réel, contrôles des postes sensibles (eau/air/déchets, stockages, rétention).
- Entretiens opérateurs/maintenance/logistique/sécurité et prestataires.
- Mesures et relevés photographiques, échantillonnage représentatif.

### 4) Analyse de conformité

- Qualification des écarts (impact légal, opérationnel, réputationnel).
- Matrice de conformité : thématiques eau/air/déchets/stockages/nuisances/sols.
- Évaluation de la robustesse des preuves et propositions d'actions réalistes.

### 5) Restitution & plan d'action

- Feuille de route priorisée et chiffrée (responsables, délais, jalons, critères d'acceptation).
- Intégration dans la gouvernance (comités QHSE, ISO 14001, contrôles bailleurs).
- Suivi post-mission possible (revues, audits de surveillance, appui à la clôture).